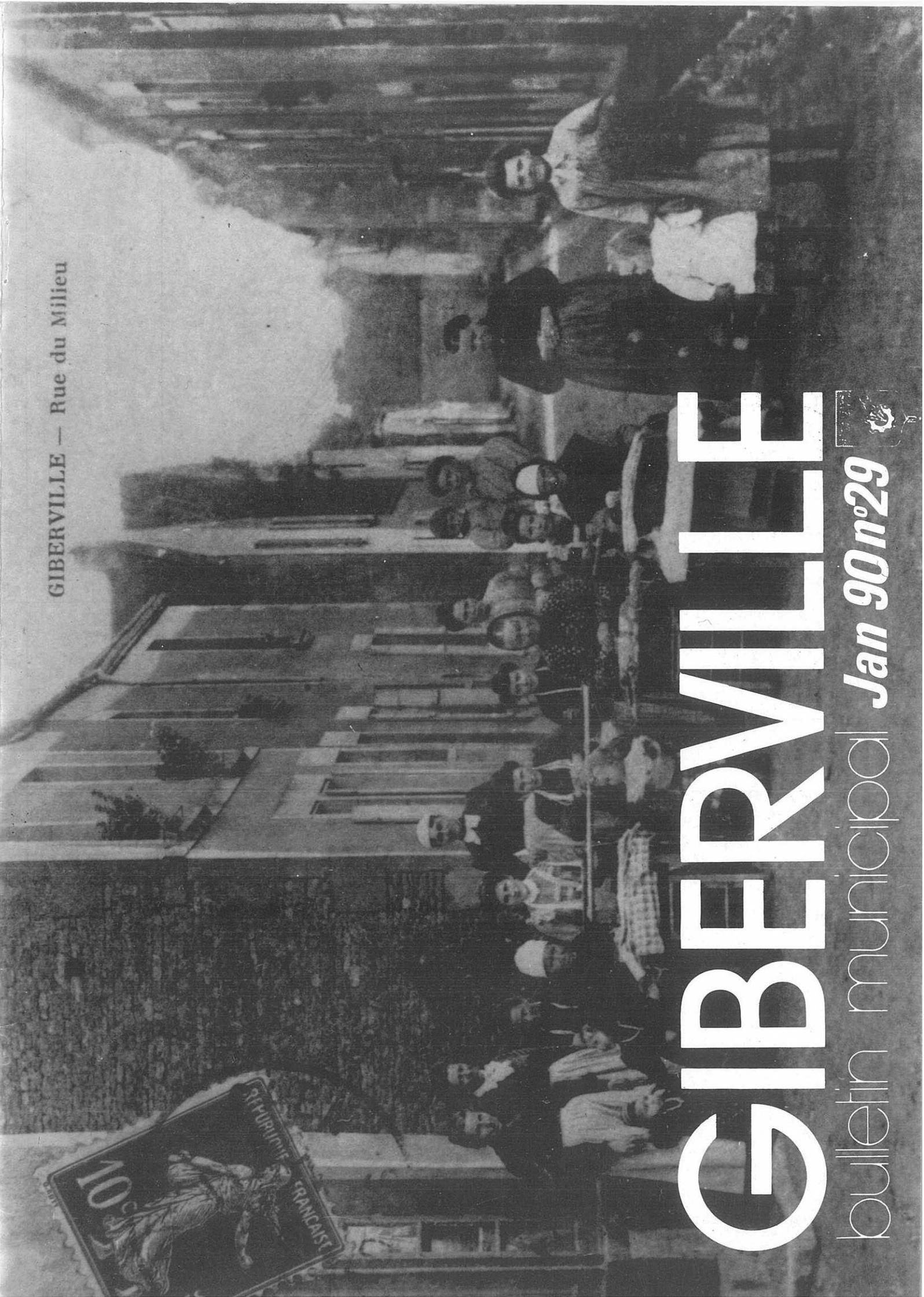


GIBERVILLE — Rue du Milieu



GIBERVILLE

bulletin municipal *Jan 90 n°29*



ETAT CIVIL

NAISSANCES

SEPTEMBRE :

DARAGON Adrien 25 SEPTEMBRE
MARIE Vanessa 29 SEPTEMBRE

OCTOBRE :

GAUTHIER Emilie 8 OCTOBRE
THOMAS Pascale 24 OCTOBRE
BOUET Julien 25 OCTOBRE
ALLAOS Jérémy 29 OCTOBRE
AUCOUTURIER Tom 31 OCTOBRE

NOVEMBRE :

MARTEIL Roxane 9 NOVEMBRE
BAZIRE Lorélaie 17 NOVEMBRE
LAVILLE Aurélie 18 NOVEMBRE
LACOUR Jessica 19 NOVEMBRE
PUPIN Charlène 20 NOVEMBRE
SINAPIN Lucile 28 NOVEMBRE

DECEMBRE :

THOMAS Elodie 7 DECEMBRE
LEBRETON Sarah 1^{re} jumelle 10 DECEMBRE
LEBRETON Mélissa 2^e jum. 10 DECEMBRE

DECES

SEPTEMBRE :

DEZELEE Roger 17 SEPTEMBRE
ARRHIEN Suzanne 28 SEPTEMBRE
BARAN Françoise 29 SEPTEMBRE

OCTOBRE :

LAHAYE Madeleine 9 OCTOBRE
BAZIRE Jean-Pierre 10 OCTOBRE

NOVEMBRE :

LEGROS Marie 6 NOVEMBRE

MARIAGES

OCTOBRE :

Le 28 OCTOBRE :
Abdelkader KHOUALED et Michèle DROUEN

NOVEMBRE :

Le 18 NOVEMBRE :
Michel LIENART et Renée GODARD

DECEMBRE :

Le 16 DECEMBRE :
Eric ERROT et Marie-Françoise MARDI

LE SAVIEZ-VOUS

Il arrive fréquemment que nos concitoyens soient sollicités pour divers achats ou aménagements.

Bien entendu chacun est entièrement libre de se déterminer :

Toutefois et à plusieurs reprises, nous avons été amenés à essayer d'intervenir pour solutionner des situations devenues délicates voire catastrophiques par suite de légèreté, ignorance ou maladresse de certaines personnes qui s'étaient engagées d'une façon inconsidérée dans des achats ou trop onéreux ou inutiles.

C'est pourquoi, nous croyons utile de rappeler :

- que bien étudier, réfléchir et se renseigner avant de signer vous appartient et vous engage

- que la loi vous permet de dénoncer par lettre recommandée votre engagement dans un délai assez bref (7 jours).

- que le Conseil Municipal se trouve souvent démuni pour se substituer à la responsabilité quotidienne de chaque citoyen.

Là, n'est pas son rôle et chacun doit le savoir.

Il y a une amélioration à la sortie des écoles et collège pour le stationnement.

Chers concitoyens, encore un effort, donnez l'exemple aux uns et aux autres et cela trouvera une solution agréable pour tous. (Il y a parfois un parking à quelques mètres...) - Merci pour votre bonne volonté et l'intérêt de tous.

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

La dégradation sociale et l'évolution de la société accroissent les besoins des gens qui se tournent vers les maires et les élus pour trouver une solution à leurs problèmes.

A GIBERVILLE, nous avons la volonté d'être près des habitants, de leurs préoccupations et de leurs aspirations.

Nous agissons avec eux pour atténuer leurs difficultés et améliorer leur vie quotidienne.

Nous essayons de surmonter les obstacles pour atteindre les objectifs décidés en commun pour mieux vivre dans notre cité.

Mais, nous ne voulons pas semer l'illusion sur nos possibilités d'offrir des solutions à des problèmes qui appellent fondamentalement une autre politique de l'Etat.

En effet, les ressources des collectivités locales sont cruellement insuffisantes et risquent d'être en régression alors que les charges transférées par l'Etat sont de plus en plus nombreuses du fait du dévoiement des lois de décentralisation.

L'Etat réduit massivement les dépenses en faveur du logement, de la santé, de l'école, des loisirs... et demande aux communes de financer des actions qui échappent à leurs prérogatives. Par exemple, est-il normal que la Collectivité Locale prennent en charge les mesures nécessaires pour lutter contre l'échec scolaire ?

N'est-il pas plutôt à l'Etat d'affecter tous les moyens indispensables aux communes qui, comme la nôtre, sont classées en zone d'éducation prioritaire afin de permettre un véritable rattrapage scolaire ?

Ces moyens, ils existent à condition que le pouvoir ait la volonté de les dégager, notamment par l'impôt sur la fortune ou le transfert d'une partie de crédits d'armement.

Pour cela, toutes les composantes de la vie locale, associative et syndicale qui veulent se défendre et mieux vivre dans leur cité, doivent se rassembler afin d'exiger plus de ressources aux collectivités locales pour qu'elles concrétisent les propositions élaborées démocratiquement.

Attachés aux intérêts de la population avec laquelle nous revendiquons des liens étroits, mes collègues et moi-même réaffirmons notre volonté de tout mettre en œuvre pour combattre, avec vous, la régression sociale et faire progresser les conditions de vie.

C'est ainsi qu'en 1990, nous continuerons à nous opposer aux saisies et expulsions, aux injustices et inégalités sociales, à la précarité et à la pauvreté sans tomber dans l'assistanat qui mutile la dignité. Nous poursuivrons nos luttes pour le développement de l'emploi, pour l'autonomie communale et la coopération librement consentie, pour la liberté du vote des taux des 4 taxes directes locales et pour le développement harmonieux de notre cité.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaite le recul de l'austérité, l'amélioration de la vie quotidienne de ceux qui souffrent et joie, bonheur, santé pour tous.

Ensemble, faisons en sorte que nos ambitions pour GIBERVILLE deviennent réalité.

Sincèrement dévoué et amicalement.
Votre Maire

PREMIER SEMESTRE La garde est assurée du samedi soir 20 h au dimanche soir 21 h

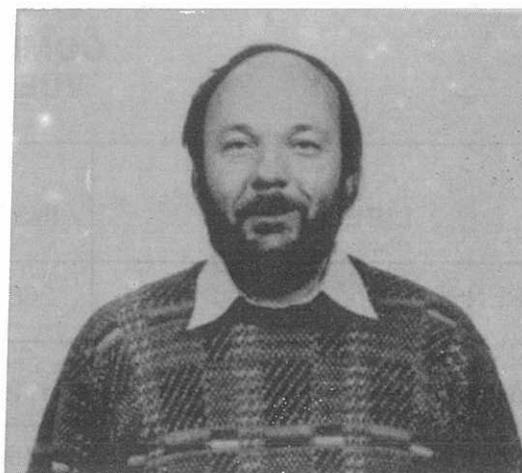
DATES		PHARMACIENS DE GARDE			
LUNDI 1 ^{er} JANVIER	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
JOUR DE L'AN					
DIMANCHE 7 JANVIER	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 14 JANVIER	M. FOURNY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31.72.36.26	
DIMANCHE 21 JANVIER	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
DIMANCHE 4 FEVRIER	Mme LE HENAFFE	5, avenue de Caen	HEROUILLETTE	31.78.82.86	
DIMANCHE 11 FEVRIER	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
DIMANCHE 18 FEVRIER	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
DIMANCHE 25 FEVRIER	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 4 MARS	Mme BEUNEICHE	5, rue du Gén. Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
DIMANCHE 11 MARS	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31.23.00.79	
DIMANCHE 16 MARS	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.72.00.79	
DIMANCHE 25 MARS	M. FOURNY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31.72.36.26	
DIMANCHE 1 ^{er} AVRIL	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
DIMANCHE 8 AVRIL	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31.78.76.87	
DIMANCHE 15 AVRIL	Mme LE HENAFF	5, avenue de Caen	HEROUILLETTE	31.78.82.86	
PAQUES					
LUNDI 16 AVRIL	Mme LE HENAFF	5, avenue de Caen	HEROUILLETTE	31.78.82.86	
LUNDI DE PAQUES					
LUNDI 22 AVRIL	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
DIMANCHE 29 AVRIL	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
MARDI 1 ^{er} MAI	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.72.00.79	
FETE DU TRAVAIL					
DIMANCHE 6 MAI	Mme BEUMEICHE	5, rue du Gal Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
MARDI 8 MAI	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31.23.31.18	
ARMISTICE 45					
DIMANCHE 13 MAI	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 20 MAI	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31.78.76.87	
JEUDI 24 MAI	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
ASCENSION					
DIMANCHE 27 MAI	M. FOURMY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31.72.36.26	
DIMANCHE 3 JUIN	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
PENTECOTE					
LUNDI 4 JUIN	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
LUNDI DE PENTECOTE					
DIMANCHE 10 JUIN	Mme LE HENAFF	5, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.78.82.86	
DIMANCHE 17 JUIN	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
DIMANCHE 24 JUIN	M. WAGNER	23, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.72.00.79	

DEUXIEME SEMESTRE La garde est assurée du samedi soir 20 h au dimanche soir 21 h

DATES		PHARMACIENS DE GARDE			
DIMANCHE 1 ^{er} JUILLET	Mme BEUNEICHE	5, rue du Gal Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
DIMANCHE 8 JUILLET	Mme LE HENAFF	5, avenue de Caen	HEROUILLETTE	31.78.82.86	
SAMEDI 14 JUILLET	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
FETE NATIONALE					
DIMANCHE 15 JUILLET	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
DIMANCHE 22 JUILLET	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
DIMANCHE 29 JUILLET	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 5 AOUT	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
DIMANCHE 12 AOUT	M. BLIN	50, route de Caen	TROARN	31.23.31.18	
MERCREDI 15 AOUT	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31.78.76.87	
ASSOMPTION					
DIMANCHE 26 AOUT	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.72.00.79	
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE	Mme BEUNEICHE	5, rue Gal Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31.23.31.18	
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE	M. FOURMY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31.72.36.26	
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
DIMANCHE 7 OCTOBRE	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31.78.76.87	
DIMANCHE 14 OCTOBRE	Mme LE HENAFF	5, avenue de Caen	HEROUILLETTE	31.78.82.86	
DIMANCHE 21 OCTOBRE	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31.72.40.07	
DIMANCHE 28 OCTOBRE	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
JEUDI 1 ^{er} NOVEMBRE	Mme BEUMEICHE	5, rue du Gal Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
TOUSSAINT					
DIMANCHE 4 NOVEMBRE	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.23.20.57	
DIMANCHE 11 NOVEMBRE	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31.23.31.18	
ARMISTICE 1918					
DIMANCHE 18 NOVEMBRE	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
DIMANCHE 25 NOVEMBRE	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31.78.89.02	
DIMANCHE 2 DECEMBRE	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31.78.76.87	
DIMANCHE 9 DECEMBRE	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31.72.37.39	
DIMANCHE 16 DECEMBRE	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31.72.00.79	
DIMANCHE 23 DECEMBRE	Mme BEUMEICHE	5, rue du Gal Leclerc	SANNERVILLE	31.23.20.57	
MARDI 25 DECEMBRE	M. FOURMY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31.72.36.26	
NOEL					
DIMANCHE 30 DECEMBRE	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31.23.31.18	
MARDI 1 ^{er} JANVIER	Mme FAUCHER	3, av. de la Liberté	COLOMBELLES	31.72.40.13	
JOUR DE L'AN					

GIBERVILLE

N° 29 



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité



IMPRIMERIE
J.COQUELIN

13 rue Derville
BP 21
14430 DOZULE
TEL. 31.39.00.01

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Debut éd. 7 - première 1989 - 7 pages

SOMMAIRE

Etat Civil.....	2 de couv.
Editorial.....	1
Service d'urgence.....	2
Compte administratif.....	4
Budget supplémentaire.....	5
Commission travaux.....	6
Commission des affaires scolaires...6 et 7	
Revenu minimum d'insertion.....	7
Affaires sociales.....	8
Création d'un conseil enfants.....	8
Bibliothèque.....	9
Exposition à Giberville.....	9
Secours populaire.....	9 et 10
Association Sportive.....	10 et 11
Comité des fêtes.....	11
Association pour les loisirs.....	12
F.N.A.C.A.....	12
Club de l'amitié.....	13
Association intercommunal.....	13 et 14
Fêtes et cérémonies.....	14 et 15
Communiqué.....	15
Découvrons Giberville.....	15.16.17
Médecins de garde 1990.....	3 de couv.
A votre service.....	4 de couv.

**ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs**

**COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE 1988**

LIBELLES	INSCRIT	REALISE	ENGAGE	RESTES A REALISER
DEPENSE	26899015,45	24102028,11		2359988,20
Dépenses de fonctionnement	17297869,13	16915311,67		
60 Denrées et fournitures	1065920,00	991140,69		
61 Frais de Personnel	5296500,00	5242215,59		
62 Impôts et Taxes	13700,00	12477,00		
63 Travaux, Services extér.	1658780,00	1460164,80		
64 Participation conting.	3764903,00	3726634,91		
65 Allocations subventions	1196850,00	1194610,40		
66 Frais de gestion génér.	322000,00	313605,03		
67 Frais financiers	2961000,00	2957792,47		
82 Charges produits antér.	160100,00	158554,65		
83 Excédent de fonct. capil.	858116,13	858116,13		
Dépenses d'investissement	9601146,32	7186716,44		2859988,20
13 Frais extraordinaires	12500,00			12500,00
16 Remboursement d'emprunt	5523098,23	5468736,82		
21 Acquisitions immobili.	512255,55	259943,41		252272,85
23 Travaux investissement	3019290,20	1085450,10		1933749,12
25 Prêts avancés L. ou M.	375000,00	372586,11		2413,89
27 Dépôts et cautionn.	129002,34			129002,94
29 Dépenses imprévues	30000,00			30000,00
RECETTES	26899015,45	25321477,85		949960,50
Recettes de fonctionnement	17297869,13	17411513,78		
70 Produits de l'exploit.	1129000,00	1136578,98		
71 Produits domaniaux	129000,00	131770,38		
73 Subventions et recouv.	680000,00	520275,15		
74 Dot. globale fonctionn.	4642221,00	4623424,14		
75 Impôts indirects	32000,00	73776,00		
77 Contributions directes	10626932,00	108866973,00		
79 Produits exceptionnels	5298,23	5298,23		
82 Produits antérieurs	53417,90	53417,90		
Recettes d'Investissement	9601146,32	7909964,07		949960,50
6 Excédent d'investis. rép.	754569,69	754569,69		
10	868850,00	269500,00		55350,00
11 Prélèvement	858116,13	858116,13		
14 Participations	1498810,50	581778,25		719810,50
16 Produits des emprunts	5620800,00	-5446000,00		174800,00
DEFICIT				1409977,70
EXCEDENT		1219449,74		

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE
VUE D'ENSEMBLE 1989**

LIBELLES	BUDGET PRIMITIF	RESTES A REALISER	NOUVELLES PROPOSITIONS	VOTE CONSEIL
DEPENSE	21791213,00	1255882,08	1017365,11	2273247,19
Dépenses de fonctionnement	17289232,00		734365,11	734365,11
60 Denrées et fournitures	1050600,00		33200,00	33200,00
61 Frais de Personnel	5628985,00		199710,00	199710,00
62 Impôts et Taxes	14500,00		1000,00	1000,00
63 Travaux, Services extér.	1498000,00		140950,00	140950,00
64 Participation conting.	4304181,00		150100,00	150100,00
65 Allocations subventions	1271950,00		5050,00	5050,00
66 Frais de gestion génér.	362500,00		26744,16	26744,16
67 Frais financiers	2433500,00		9500,00	9500,00
82 Charges produits antér.	2485,00		3500,00	3500,00
83 Excédent de fonct. capil.	1412531,00		164610,95	164610,95
Dépenses d'investissement	3801981,00	1255882,09	283000,00	1538882,06
13 Frais extraordinaires		12500,00		12500,00
16 Remboursement d'emprunt	1689881,00			
21 Acquisitions immobili.	287100,00	31272,85	101500,00	132772,85
23 Travaux investissement	1520000,00	1209695,34	181500,00	1391195,84
25 Prêts avancés L. ou M.	305000,00	2413,89		2413,89
RECETTES	21791213,00	609610,50	1663636,69	2273247,19
Recettes de fonctionnement	17989232,00		734365,11	734365,11
70 Produits de l'exploit.	1108000,00			
71 Produits domaniaux	116000,00			
73 Subventions et recouv.	481000,00			
74 Dot. globale fonctionn.	5219423,00		238163,00	238163,00
75 Impôts indirects	43000,00			
77 Contributions directes	11021809,00			
82 Produits antérieurs			496202,11	496202,11
Recettes d'Investissement	3901981,00	609610,50	929271,58	1538882,08
6 Excédent d'investis. rép.			723247,63	723247,63
10	23000,00	3900,00		39000,00
11 Prélèvement	1412531,00		164610,95	164610,95
14 Participations	317850,00	395810,50	41412,00	437223,50
16 Produits des emprunts	2048600,00	174800,00		174800,00
DEFICIT		646271,58		
EXCEDENT			646271,58	

COMMISSION TRAVAUX

1) ATELIERS MUNICIPAUX

Une grosse déception à l'ouverture des plis de l'appel d'offres. En effet, une différence énorme entre l'inscription budgétaire et le résultat de la consultation, nous oblige à reprendre toute la procédure, ceci afin d'être en concordance avec le Trésorier Payeur Général et la Concurrence et les Prix.

La Commission de Travaux s'est réunie pour trouver des économies sur le projet ; elles seront en général faites sur les V.R.D. En principe, le nouveau calendrier sera déterminé ainsi :

- Publicité : début Janvier 1990
- Dossiers retirés : 25 Janvier 1990
- Clôture remise des plis : 15 Février 1990
- Ouverture des plis : 15 Février 1990
- Début des travaux : Mars 1990
- Fin des travaux : fin Juin, mi-Juillet 1990

La différence entre la somme inscrite au Budget Primitif 1989 et le résultat de l'ouverture des prix sera inscrite au Budget Primitif 1990.

2) PLATEAU

La première tranche de travaux (voirie et réseaux divers), **rue du Bois**, doit en principe commencer en AVRIL 1990. Le dossier d'appel d'offres est clos, l'ouverture des plis devant se faire en MARS 1990.

3) ELAGAGE DES ARBRES DU PLATEAU

Les voiries du plateau devenant voiries communales, l'entretien des arbres incombe également à la Ville. Vous avez donc pu voir les employés communaux commencer l'élagage rue du Bois ; un rappel, sur Giberville-Plateau nous avons recensé 600 arbres d'essences différentes ; il est compréhensible que la totalité ne pourra être faite pendant la période d'hiver.

4) ACHAT TERRAIN RUE DU MARAIS

Comme cela avait été décidé, il y a quelques années, tous les terrains se trouvant mis en vente rue du Marais seront achetés par la Ville. L'opportunité vient de se produire pour la 3^e fois et nous avons pu acheter une parcelle de 406 m², ceci afin de préserver cet espace vert qui pourra faire l'objet d'aménagement lorsque assez de surfaces seront à la disposition de la Ville.

5) INIREP

Les locaux mis à la disposition de l'INIREP ont été remis en état par les employés communaux. L'association a pris en charge la fourniture pour la réalisation des travaux.

6) VESTIAIRES-STADE

La remise en état des vestiaires du stade rue Pierre de COUBERTIN s'achève. Nous espérons que la tenue de ces locaux ne nécessitera pas de nouvelles interventions des employés de la Ville avant longtemps.

7) RUE JEAN EFFEL

L'ensemble des travaux étant terminé, un constat de fin de travaux a été dressé entre la Ville, la Copropriété et le Lotisseur. Dès que la Copropriété sera en possession des plans de recollement et qu'elle les aura fournis à la Ville, celle-ci engagera un processus d'intégration dans le domaine communal.

L'Adjoint Responsable de la Commission des Travaux
C. BOZEC

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (Z.E.P.) : La Commune de GIBERVILLE est concernée par la mise en place des deux Z.E.P., une à l'école des Tilleuls au Plateau, l'autre au Collège Emile Zola.

Ces Z.E.P. maintes fois réclamées par la commission des affaires scolaires, par Monsieur ROMY, ont pour but de **réduire** l'échec scolaire. Encore faut-il apporter les moyens nécessaires pour le fonctionnement de ces projets.

Nous pensons que dans le secteur primaire, l'éducation nationale doit supporter la création de postes supplémentaires ainsi que le déblocage de fonds d'intervention (PAE, heures de soutien, action culturelle, etc...).

Dans le secteur secondaire, suite à la décentralisation, le Ministère de l'Education Nationale et le Conseil Général doivent apporter des dotations spécifiques. L'Education Nationale doit également créer des postes.

Le Ministre de l'Education souhaite que les collectivités prennent en charge une grande partie du fonctionnement de ces Z.E.P.

C'est donc vous les contribuables qui devriez financer ces projets.

Vos élus communistes et républicains du groupe de Jean-François ROMY, s'opposent à ce transfert de charges sur le budget de votre commune et demandent au Ministre de l'Education de prendre toutes ses responsabilités en apportant les moyens financiers pour le fonctionnement des Z.E.P. Nous suggérons que prélever ces fonds sur le budget du Ministère des Armées qui représente à lui seul le quart du budget de la FRANCE.

QUELQUES RAPPELS :

Nous souhaitons que les familles arrivant dans notre commune viennent effectuer leurs démarches administratives en mairie (inscriptions pour les écoles, carnets de vaccinations, etc.) afin de fixer les effectifs de rentrée. La commission des affaires scolaires pourra ainsi apporter son soutien efficace pour d'éventuelles ouvertures de classes (primaire et maternelles).

Des contrôles dentaires gratuits sont effectués aux écoles. Nous attirons l'attention des familles sur le suivi de ce contrôle dentaire.



M^{me} LANDEMAINE
et M. KOSTREWSKI,
nos doyens

GYMNASE DU COLLEGE " EMILE ZOLA " :

Les travaux s'achèvent ; les enfants du collège pourront l'utiliser pour la fin du mois de JANVIER 1990.

De 17 h à 23 h, les sections sportives de CUVERVILLE, DEMOUILLE et GIBERVILLE se répartiront équitablement les créneaux. une commission du syndicat intercommunal est chargée de la mise en place du planning d'utilisation.

RESTAURANT SCOLAIRE :

A partir du 1^{er} JANVIER 1990, les prix des repas seront revalorisés de 3 %.

NOUVEAUX TARIFS :

MATERNELLE :

Enfants de GIBERVILLE :	10,60 F
Hors communes :	12,60 F

PRIMAIRE :

Enfants de GIBERVILLE :	11,95 F
Hors commune :	13,95 F

Malgré cette légère augmentation, les prix de la cantine de GIBERVILLE sont toujours très inférieurs aux prix pratiqués dans la majorité des autres communes.

Le Responsable de la Commission des Affaires
Scolaires
Louis LECONTE

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

Bilan un an après la mise en place de cette allocation :

- 34 dossiers ont été instruits par le C.C.A.S.
- 28 ont été acceptés
- 6 ont été rejetés, les ressources des demandeurs étant supérieures au plafond R.M.I.

Catégorie des bénéficiaires :

- 11 hommes
- 8 femmes
- 4 femmes seules avec enfants
- 5 couples avec ou sans enfants

L'insertion :

Elle comprend des actions sociales ou professionnelles adaptées aux possibilités du bénéficiaire ou de sa famille.

Aussi, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Actions Sociales ont décidé d'instituer une formule de " TUTORAT ", et se proposent de se mettre à la disposition des RMistes pour les conseiller, les orienter et coordonner leurs actions. Ils les recevront chaque fois qu'il sera nécessaire et les aideront dans l'élaboration d'un projet et sa réalisation.

AFFAIRES SOCIALES

Le DIMANCHE 3 DECEMBRE 1989, à l'occasion du repas annuel où se sont réunies environ 160 personnes. M^{me} LANDEMAINE et M. KOSTREWSKI, nos doyens de la journée, 90 ans, ont reçu honneurs et fleurs. Nous leur souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et leur donnons rendez-vous en 90 pour de nouveaux honneurs... et toute l'année, pour les activités proposées par la commission municipale des affaires sociales.

POMMES DE TERRE - COMBUSTIBLES - BONS DE NOEL

Début Décembre, une distribution de pommes de terre, bons de combustibles et bons alimentaires a été faite chez les personnes les plus défavorisées âgées de plus de 65 ans.

Entre NOEL et le Nouvel An, une distribution de friandise pour toutes les personnes de plus de 65 ans a été effectuée par les membres de la commission.

COLIS CHOMEURS

Le 18 DECEMBRE, des colis alimentaires ont été offerts aux demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E., aux T.U.C., aux personnes effectuant des stages ou équivalent afin de les aider en ces fêtes de fin d'année.

VOUS CONNAISSEZ " MARDI MADAME " ?

C'est tous les MARDIS après-midi de 14 h 15 à 17 h 15, au sous-sol du Centre Médico-social, vous pouvez vous initier, vous perfectionner dans la couture, le tricot, le crochet...

Les passionnés de peinture sur soie peuvent également se retrouver les jeudis après-midi de 14 h à 16 h à la résidence des personnes âgées.

La commission municipale des affaires sociales vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année et vous donne rendez-vous pour de nouvelles manifestations.

Le Responsable de la commission
Jean-Yves LAULIER

CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les enfants nés de 1976 à 1980 ont été invités à participer à l'élection du Conseil Municipal enfants.

Suite à leur inscription sur une liste électorale, ils ont voté le 18 OCTOBRE 1989 pour élire les onze conseillers.

FREBOURG Olivier, LOPEZ Fabien, PERRINE Ludovic, LECLOUAREC Anne, GAILLARD Thomas, FERREY Vincent, CAILLOU Audrey, JAKOWOI Jean, STENTELAIRE Johain, TAILLANDIER Jennifer, ROMAIN Céline, ont été élus pour 2 ans.

Lors de sa réunion du 24 OCTOBRE, le Conseil Municipal enfants a élu :

- M. LOPEZ Fabien, Maire
- Mlle TAILLANDIER Jennifer, 1^{er} adjoint
- M. FERREY Vincent, 2^e adjoint

Le Maire a convoqué le 5 DECEMBRE 1989, le Conseil Municipal enfants pour sa première réunion de travail.

Après lecture par le Maire de la motion sur les droits des enfants dans le monde, celle-ci a été adoptée à l'unanimité.

Plusieurs sujets ont été abordés par le C.M.E.

- Terrain de Jeux
- Club jeunesse informatique... théâtre
- Concours d'activités

Le Maire et les deux adjoints assisteront au Conseil Municipal adultes pour les sujets les concernant.

Pour la Commission Jeunesse
C JEGOU

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier bulletin, la bibliothèque devait s'agrandir en utilisant la salle juxtaposée à la nôtre et cela en faisant une ouverture dans le mur de séparation. Hélas, pour des problèmes techniques (Mur porteur), cela ne pourra se faire. Mais nous espérons, avec l'aide des services techniques pouvoir trouver une solution (notamment par un sas ouvert sur l'extérieur).

Il nous semble impératif de trouver une solution car la Bibliothèque est beaucoup trop étroite, notamment pour les animations avec les classes (projection de diapositives, etc.).

UN PETIT RAPPEL :

- Ouverture en 1982
- 1 titulaire mi-temps : Mlle Blandamour Viviane

HEURES D'OUVERTURE :

- LUNDI : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30
- MARDI : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30

MERCREDI : de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30

VENDREDI : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Environ 5000 livres dont 400 prêtés par la B.C.P. du CALVADOS.

Nombre de lecteurs :
300 adultes
1020 enfants

Importante fréquentation des classes de GIBERVILLE.

14 classes primaires
6 classes maternelles

Travail également avec le Centre de Loisirs AGLAE.

Un grand nombre d'usuels à consulter sur place : dictionnaires, encyclopédies, etc.

Si vous avez des livres que vous n'utilisez plus, pensez à nous. D'avance merci, et bonne année à tous nos lecteurs et futurs lecteurs.

P. HEUZE

EXPOSITION A GIBERVILLE

EXPOSITION A GIBERVILLE

La Ville de GIBERVILLE organise une exposition à la Salle des Fêtes " Pablo NERUDA ".

- le SAMEDI 24 FEVRIER 1990
- le DIMANCHE 25 FEVRIER 1990

Nous invitons les associations de GIBERVILLE, les artistes (peintres, sculpteurs, taxidermistes, etc.) les collectionneurs de GIBERVILLE à participer à cette manifestation.

Les inscriptions seront prises en Mairie début février.

C. JEGOU

SECOURS POPULAIRE

SECOURS POPULAIRE

Vente de brioches du 5 NOVEMBRE

Nous remercions vivement les personnes qui nous ont réservé bon accueil lors de la vente des brioches. Ce fut un réel succès.

Nous regrettons de n'avoir pu satisfaire tout le monde, en effet, c'était une première expérience et de ce fait nous ne pouvions évaluer le nombre exact de pâtisseries. Nous renouvellerons cette vente l'an prochain, en évitant toute lacune. Le bénéfice (8 300 F) a servi à faire des distributions alimentaires,

achat de jouets et colis de NOEL à une dizaine de familles en difficultés.

VETEMENTS : Une braderie aura lieu le **MERCREDI 1^{er} FEVRIER**.

La bourse aux vêtements **PRINTEMPS-ETE**, se fera salle Pablo **NERUDA** le **11 AVRIL** et la bourse aux vêtements d'hiver le **10 OCTOBRE 1990**.

Si vous souhaitez nous aider dans notre action, nous vous rappelons qu'un vestiaire est

ouvert chaque mercredi de 10 h à 11 h au local du **SECOURS POPULAIRE** au Presbytère, rue de l'Eglise, des vêtements vous seront proposés à bas prix (entre 2,50 et 30 F). Le local est ouvert à tous.

Vous pouvez nous aider en nous donnant des vêtements en bon état, des jouets, meubles, vaisselle, babiole, etc. tous les **LUNDIS** de 14 h à 16 h **MERCREDIS** de 10 h à 11 h 30.

Adressez vos dons **CCP 36.33.21 T.ROUEN**.

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

L'ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE présente ses meilleurs vœux pour 1990. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont réservé un bon accueil lors de notre passage pour les calendriers.

Dates à retenir :

- Fête des Sports 19 et 20 mai 1990
- Assemblée Générale **VENDREDI 8 JUIN 1990** à 20 h 30

NOUVELLES DES SECTIONS

SECTION TENNIS : Responsable de section **DESRETTES Daniel**. Tél. 31.72.39.30.

La section comptait 107 licenciés en 1989, 40 enfants ont fréquenté l'école de tennis, deux équipes masculines ont participé au championnat d'hiver. Elles ont toutes les deux terminé deuxième de leur poule. Les licences seront délivrées le dernier mardi de chaque mois à 19 h à la maison des associations.

SECTION FOOTBALL : Responsable de section : **JACQUES Olivier**.

Bonne prestation de toutes les équipes pour cette première partie de championnat. Celles-ci étant toutes classées dans le haut du tableau de leur championnat respectif. Néanmoins, la section tient à féliciter nos équipes seniors et juniors pour leur bon comportement en coupe de FRANCE. L'effectif de la section est actuellement de 160 joueurs, en forte progression notamment au niveau des plus jeunes.

Faute de bénévoles, nous rencontrons de gros problèmes d'encadrement au niveau de l'école de football, je profite de cette occasion pour lancer un appel aux parents afin qu'ils participent plus activement à la vie de la section.



SECTION PETANQUE :

La section pétanque compte 65 licenciés, la section corpo des communaux de GIBERVILLE a pris la 5^e place au classement final. La section organise chaque année un challenge qui se déroule sur 6 rencontres la victoire va à **FANET Laurent**. L'entraînement a lieu tous les : **LUNDI, MERCREDI, VENDREDI** à partir de 17 h.

Composition de notre nouveau bureau :

Responsable de section : **MICHON Christian**, Adjoint : **JUMEL Roger**, Secrétaire : **FERREIRA Françoise**, Secrétaire Adjoint : **BEZIER Lucien**, Trésorier : **RAUSCH Michel**, Trésorier Adjoint : **JUMEL Michel**, Membres : **MARIE René, CORDELET Dimitri, NOEL Christophe, HEUZE Jean-Luc, LELANDAIS Pierre, BOIXEL Henri**. Ceux qui désirent s'inscrire à la pétanque peuvent s'adresser à Mlle **FERREIRA Françoise**. Tél. 31.72.32.48.

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Responsable de section : **M^{me} DOUETIL Marguerite**.

La section compte 32 licenciés, les séances ont lieu le **JEUDI** de 20 h 30 à 21 h 30 animées par Marie, pour votre détente vous pouvez rejoindre la section, même en cours d'année.



SECTION JUDO :

La section compte actuellement 23 licenciés en augmentation par rapport à l'année dernière, ceux qui désirent pratiquer le judo peuvent s'adresser à Mlle Cécile REMONDIN, Professeur de JUDO, les cours ont lieu le MERCREDI à partir de 13 h 30.

VELO-CLUB GIBERVILLAIS

Voici la saison hivernale qui, obligatoirement, ralentit les activités du cyclotourisme.

Toutefois, avec les vœux de bonne et heureuse année à tous, le Vélo-club gibervillais invite cordialement, tous et toutes, jeunes et moins jeunes à venir pratiquer le cyclotourisme, exclusivement.

Comité des Fêtes

L'année s'est terminée avec un repas dansant le 16 NOVEMBRE animé par l'orchestre " CORALINE " et l'arbre de NOEL avec les enfants des Ecoles Maternelles et primaires.

Un spectacle leur a été offert ainsi que des friandises.

SECTION BASKET BALL :

La section compte actuellement 4 équipes engagées en championnat et une école de Basket, championnat difficile pour l'équipe féminine, après une montée en excellence régionale mais espoir de maintien pour la deuxième partie de la saison, résultat satisfaisant pour les autres équipes, nous comptons sur votre aide pour diverses responsabilités, encadrement, arbitrage.

SECTION HANDBALL :

Responsable de section : LECANNELIER Fabrice.

Après une fin de saison 88/89 difficile, la saison 89/90 s'annonce sous de meilleurs auspices, en effet sous la houlette d'un nouvel entraîneur, Thierry LATINI qui a su conjuguer entraînement et psychologie, avec la seule équipe restante de la section, celle-ci se retrouve propulsée dans la première partie du championnat à l'issue des matchs aller en souhaitant une deuxième partie de ce championnat aussi fructueuse, je conclurai en remerciant un certain nombre de joueurs qui se dévouent au sein du Club.

Le Président de l'A.S.G.
Michel CUSSY

Pour cela, vous pouvez contacter M. DABANCOURT André, responsable du Club 15, rue Victor Hugo à GIBERVILLE. Tél. 31.72.15.62.

Le lieu du rendez-vous reste fixé le DIMANCHE MATIN à 9 h sur le parking de la Mairie.

Prochain rendez-vous le 3 MARS 1990 pour un bal avec l'orchestre ARMADA.

Bonne année à tous.

Le Comité des Fêtes.
Michel POLOUCHKINE

Association Gibervillaise pour les loisirs de l'adolescent et de l'enfant

VACANCES DE LA TOUSSAINT :

Le Centre de Loisirs de GIBERVILLE a accueilli pendant la semaine de vacances scolaires 18 enfants (en moyenne). Ce petit groupe était encadré par trois animateurs pour participer aux différentes activités :

- ateliers : cuisine, photographie, pâtisserie
- autres activités : piscine, cinéma, jeux...

UN MERCREDI 6 DECEMBRE PAS COMME LES AUTRES :

Les jeunes Gibervillais ainsi que les enfants du patronage laïque de FLEURY SUR ORNE, ont été invités au grand jeu de l'oie organisé par les enfants et animateurs du MERCREDI. Une quarantaine d'enfants environ ont participé à ce jeu.

En retour, les Gibervillais se sont joints aux Fleurysiens pour une séance de cinéma, un mercredi suivant. Devant le succès de cet après-midi, AGLAE organisera d'autres journées exceptionnelles, ouvertes à tous les enfants de GIBERVILLE, pour l'année 1990.

ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LES PERIODES SCOLAIRES :

Nous vous rappelons que les enfants, demi-pensionnaires, des groupes scolaires PASTEUR et ARAGON peuvent participer aux activités proposées par les animateurs : Martine et Bertrand.

D'autre part, le Centre de Loisirs propose un accueil périscolaire de 16 h 30 à 18 h 30 (dès l'âge de la maternelle). Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes. L'animatrice offre la possibilité d'une aide aux devoirs et des propositions d'activités.

TARIF 1989 : 8 F par heure (la première heure est forfaitaire)

Pour tous renseignements :

AGLAE - 17, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE
- Tél. 31.72.47.97

PERMANENCES : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15 h à 16 h. Mercredi de 15 h à 17 h 30. Samedi matin pendant les périodes d'inscriptions de 10 h à 12 h.

F.N.A.C.A.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie est l'Association spécifique aux combattants ayant participé à la guerre d'ALGERIE et aux combats du MAROC et de la TUNISIE de 1952 à 1962. Créée en 1958, elle lutte pour la défense des droits moraux des combattants de la troisième génération du feu : octroi de la carte du Combattant au plus grand nombre et application des droits qui s'y rattachent (bénéfices de campagne, campagne double) prise en compte d'une pathologie propre à la guerre d'Afrique du Nord, reconnaissance officielle de la date du 19 mars 1962 comme fin de la guerre en Algérie.

Le Comité local F.N.A.C.A. de MONDEVILLE - COLOMBELLES - GIBERVILLE a son siège au Centre Arthur Robert, 34, rue Emile Zola à Mondeville.

Permanences :

1) à MONDEVILLE : tous les vendredis de 18 h à 19 h 30 au siège du Comité.

2) à GIBERVILLE : le troisième vendredi de chaque mois de 18 h à 19 h à la Maison des Associations (près du magasin UNICO).

Programme des activités pour 1990 :

- Dimanche 7 janvier : après-midi récréatif à la Salle des Fêtes de Mondeville.
- Samedi 17 mars : Bal repas à la Salle des Fêtes de Mondeville.
- 19 mars : cérémonie au Monument aux Morts (fin de la guerre d'Algérie)
- Samedi 21 avril : bal au profit des œuvres sociales de la F.N.A.C.A. (à Mondeville).
- 2 et 3 juin : en collaboration avec le Comité des Fêtes de Mondeville, concentration de CUSTOMS à Mondeville.
- Semaine de la Pentecôte : voyage en Algérie.
- Dimanche 9 septembre : assemblée générale.
- Samedi 3 novembre : bal (à Mondeville).

Club de l'Amitié

Dans le dernier article du Bulletin Municipal, je terminais en relatant le succès de notre voyage d'automne dans la région de FLAMANVILLE.

Les " JEUDIS CLUB " qui ont suivi furent animés par une série de concours de belote, dominos, et boules ainsi que jeux de loto.

Le MERCREDI 25 OCTOBRE, Monsieur le Maire, qui nous avait fait l'honneur de répondre à notre invitation pour notre repas annuel à la Salle Pablo NERUDA, nous confirma la réalisation en 1990 d'une salle qui répondra à nos besoins. Ce qui fut accueilli avec joie par les 108 participants, qui, en outre, surent apprécier ce déjeuner d'une grande qualité.

Je me réjouis, bien sûr, de pouvoir bientôt compter sur des locaux plus fonctionnels. Mais je voudrais être aussi optimiste sur une succession : qui dirigera le Club dans l'avenir ? Quelques nouveaux adhérents sont arrivés avec nous et s'y sentent très à l'aise, mais ce n'est pas suffisant.

Notre commune compte de très jeunes retraités et Pré-retraités de moins de soixante ans qui j'en suis certain ont la capacité et un sens social assez développé pour assurer la continuité de notre œuvre. Notre Conseil d'Administration se vieillit et la relève doit arriver.

Peut-être est-ce le décès récent de notre Amie et Trésorière, Mme ARRIEN encore très jeune qui m'affecte beaucoup, mais il ne fait que conforter l'idée que je me suis fixée après avoir

remplacé notre regretté " Président Fondateur ".

Quinze années de présence au sein de notre Bureau et il sera temps qu'une plus jeune personne dynamique me remplace, et ceci en AVRIL 1992, si ma santé me le permet ! Je remercie M. ROGER d'avoir accepté la lourde tâche de gérer notre trésorerie jointe à celle d'une Vice-Présidence appréciée de tous.

Le 30 NOVEMBRE un goûter rassemblait 95 adhérents pour fêter les Doyens de l'assemblée. Mme LANDELAINÉ et M. ADAMICK reçurent leur cadeau, puis nous partageons les excellents gâteaux confectionnés par la Vice-Présidente Mme LE DREN.

L'après-midi se termina par la distribution des cadeaux anniversaires de nos Amis nés dans le deuxième semestre. Les Membres du bureau feront une visite et porteront les cadeaux aux malades dans l'incapacité de se déplacer.

Nous préparons activement nos fêtes de NOEL et des ROIS où les goûters seront agrémentés par des chants de groupe, sketches et chants individuels.

A tous nos Amis adhérents et futurs adhérents, je profite de cette fin d'année pour leur présenter mes meilleurs vœux pour l'année 1990.

Le Président
P. ARTEL

Association Intercommunale du Plateau

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU PLATEAU

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. MARIE Christian, 9, rue des Sports - COLOMBELLES.

Vice-Président : M. LEMARCHAND Roger, 7, rue des Sports - COLOMBELLES.

Secrétaire : Mme SIMON Jeanine, 4, rue des Balcons - MONDEVILLE.

Secrétaire Adjoint : M. BERNARD Hervé, 12, av. du Point du Jour - GIBERVILLE.

Trésorier : M. LEMARCHAND Eric, 7, rue des Sports - COLOMBELLES.

Trésorier Adjoint : M. Arsène SEFYs, 2, rue du Stade - COLOMBELLES.

Membres : MM. Michel PRESTAVOINE, 7, rue du Stade - COLOMBELLES.

Jean SPRECHT, 15, rue du Stade - COLOMBELLES.

TRIGER Michel, rue des Marguerites - GIBERVILLE.

BLANCHARD Hubert, 1, rue Traversière - COLOMBELLES.

Mme KIELBASA Madeleine, allée des Chèvrefeuilles - MONDEVILLE.

Les nouveaux et anciens du Plateau seront bien accueillis au sein de l'Association Intercommunale et seront les bienvenus, pour ren-

dorcer les rangs de bénévoles aux manifestations pour l'année. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter le Président.

Le Président C. MARIE

L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU PLATEAU est créée depuis le 15 MAI 1987.

Le but de l'association est de rassembler, les habitants autour d'animations de loisirs et de jeux pour les adultes et les enfants, et de participer aux manifestations de loisirs locales soit intercommunales soit inter-quartiers soit inter-associations.

Participation aux réunions inter-associations, inter-quartiers ou inter-communales pouvant aider à la réalisation des objectifs de l'association, contacts avec les collectivités locales, les clubs, et associations culturelles.

Nous sommes satisfaits de voir les gens des trois communes apprécier nos activités et nous espérons pour 1990 avoir encore un plus large public.

CALENDRIER DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 1989-1990

15 OCTOBRE 1989 : Foire à la farfouille. N.D. des travailleurs

18 NOVEMBRE 1989 : concours de belote au Plateau.

9 DECEMBRE 1989 : Soirée choucroute à Mondeville.

23 DECEMBRE 1989 : Arbre de NOEL à Giberville.

Mi-Janvier 1990 : Participation carnaval à Mondeville.

MARS 1990 : Concours de belote au Plateau.

AVRIL 1990 : Concours pétanque au Plateau Tilleuls.

6 MAI 1990 : Kermesse des associations à Mondeville.

MI-MAI 1990 : Foire à la farfouille ND des Travailleurs.

MAI 1990 : Forum des Associations à Giberville.

21 JUIN 1990 : Fête de la musique avec la chorale de Mondeville et l'ensemble " Crescendo "

24 JUIN 1990 : Fête des feux de la SAINT-JEAN.

23 JUIN 1990 : Forum des associations à Mondeville.

En prévision : Défilé carnaval voir Giberville.

Participation et peut-être Colombelles.

En JUIN ; Jeux intercommunes du Plateau.

Jeux interquartiers à Mondeville.

En SEPTEMBRE : Participation fête de Giberville.

En OCTOBRE : Participation fête des associations à Colombelles.

Fêtes et cérémonies

La Municipalité de GIBERVILLE, recevait son personnel le 18 DECEMBRE 1989 autour d'un pot de fin d'année. Monsieur LECONTE, responsable du Personnel, s'adressait aux Personnes présentes en ces termes :

Discours de Monsieur LECONTE :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord au nom du Conseil Municipal de GIBERVILLE, de vous remercier de votre présence ce soir à l'occasion de ce 13^e pot de fin d'année offert en l'honneur du Personnel Municipal.

Et bien oui, cela fait pour certains d'entre nous 13 ans que nous gérons ensemble la Ville de GIBERVILLE et, au mois de MARS, 54 % des Gibervillais (alors que 3 listes étaient en présence) nous ont accordé leur confiance pour six nouvelles années. Vos élus appartenant à la liste de Jean-François ROMY comptent sur vous pour mener à bien ensemble la gestion de notre commune pour cette période de 1989 à 1995.

Nous devons tous savoir, que les Gibervillais nous ont demandé au mois de MARS de réaliser les projets annoncés pour les 6 ans, ce qui nécessite de notre part une grande conscience dans le travail. Afin de bien réaliser ce programme, je vous demande de maintenir ou de créer là où il fait défaut un grand esprit d'équipe et je sais que je peux compter sur vos responsables pour vous y aider.

En ce qui concerne les réalisations, les ateliers communaux seront donc achevés courant 90. De plus, nous espérons réaliser un bâtiment en dur pour les anciens au même endroit, c'est-à-dire à la place de la Salle Jacques DUCLOS. Nous continuerons le programme de trottoirs prévu pour 1990.

Je terminerai ce discours en rappelant que dans son ensemble le Personnel de la commune de GIBERVILLE effectuée du bon travail, se montre très sérieux sur le terrain, participe avec bonne volonté aux tâches qui lui sont demandées. Nos locaux sont très bien entretenus et sont enviés par les visiteurs de communes de l'agglomération de CAEN.

Notre cité est très propre, bien fleurie et les services espaces verts peuvent être très fiers d'une belle 5^e place au concours des villes fleuries en 1989.

Je remercie le Personnel du Service administratif pour son travail et sa responsabilité.

Au nom de l'équipe de Jean-François ROMY, je vous remercie pour ce bon travail rendu tout au long de 1989 et permettez-moi de vous offrir tous nos vœux pour 1990 ainsi qu'à vos familles.

Comme le veut la tradition, un cadeau fut remis pour les nouveaux-nés du Personnel, au cours de l'année.

- Pour Tristan GRANDRIE et Joris LOPEZ.



COMMUNIQUÉ

32^e RECENSEMENT DE LA POPULATION REALISE PAR VOTRE MAIRIE ET L'INSEE

« POUR PREPAREZ L'AVENIR, tout le monde compte »

RECENSEMENT : une photographie de la population.

Le 5 MARS 1990 débute le 32^e Recensement de la Population.

UNE IMAGE DU PRESENT POUR PREPARER L'AVENIR

Pour chaque commune, le recensement est une base indispensable pour déterminer le besoin en écoles, crèches, maisons de retraite, routes, équipements culturels et sportifs, etc.

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE :

Présentation de l'agent recenseur :

Un agent recenseur passera chez vous dans le courant du mois de mars.

Il annoncera sa visite par une affichette

placée dans les halls d'immeubles collectifs, chez les commerçants du quartier, à la mairie.

L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle tricolore avec photo d'identité. Il déposera lors d'une première visite les questionnaires à remplir ainsi qu'une notice d'information ; il viendra les reprendre quelques jours plus tard et vérifiera qu'ils sont correctement remplis.

Vous pourrez lui demander aide ou conseil ; il est tenu au secret professionnel.

LA REUSSITE DU RECENSEMENT DEPEND DE CHACUN DE NOUS

Les BULLETINS : Les questionnaires à remplir, simples et clairement présentés, sont de deux types :

- la feuille de logement, de couleur verte, qui comprend la liste des personnes habitant le logement et une dizaine de questions sur les caractéristiques de celui-ci (nombre de pièces, année de construction, mode de chauffage, etc.)

- le bulletin individuel, de couleur marron clair, qui porte sur l'état civil, la formation, la profession et les migrations : il faut bien entendu remplir un bulletin individuel par personne.

DECOUVRONS GIBERVILLE

N° 3

L'année 1990 a été retenue pour l'organisation du recensement national de la population.

Aussi, suivant l'actualité, nous voulons dans ce numéro mettre l'accent sur l'évolution de GIBERVILLE et ainsi d'une certaine façon

traverser les âges des origines jusqu'à nos jours (voir N° 27 et 28).

Dans bien des cas, jadis, l'implantation d'un centre de vie ou d'une cité se faisait le plus souvent près d'un point d'eau et d'une zone de passage.

GIBERTUS... GUIBERVILLE... GIBERVILLE
répond à ce schéma :

En effet, notre ville est située, à la fois, sur la Gronde, affluent du BIEZ qui se jette dans l'Orne et sur un ancien chemin dit « chemin de TROARN » qui s'avère avoir été un lieu de passage très important.

A cela, il faut ajouter que jusqu'au XVII^e siècle (LOUIS XIV) les Gibervillais utilisaient un chemin dit « Chemin de COLOMBELLES » qui les conduisait à un bac leur permettant de franchir l'Orne à partir du bas de COLOMBELLES et de cette façon gagner CAEN.

Toutefois, on peut affirmer que de la Révolution (1789) jusqu'à la déclaration de la guerre de 1914-1918, le nombre d'habitants n'a cessé de diminuer.

La cause, souvent retenue, de cette chute de population, serait l'aménagement des routes, voies et moyens de communication menant à CAEN.

(C'est pourquoi la vie communale pendant plus de 100 ans a été en sommeil et que nous aurons peu de choses à vous relater pour la période de 1789 à 1912).

Il faudra le début de la construction de la Société métallurgique de Normandie en 1912 pour voir le mouvement s'inverser.

En effet, la venue de nombreux travailleurs étrangers et de leur famille amenés par convois entiers, relança la croissance démographique : en particulier Chinois, Polonais, Russes pour les années 20. Puis accompagnant le développement de la S.M.N. et parallèlement, (pour la plupart) fuyant la tension politique voire la persécution en cours dans leur pays, des Italiens, des Espagnols... pour les années 30.

Que de misères et de souffrances pour toutes ces familles déracinées ? Mais aussi que d'espoirs à travers la **volonté de travailler et de vivre dignement...**

Elle a valeur de documents irréfutables. Les noms patronymiques bien caractéristiques des pays d'origine sont nombreux dans notre cimetière, certains dénomment nos rues, d'autres se lisent sur le monument aux morts ou la stèle des fusillés et déportés.

Si l'accueil de ces populations se fit progressivement, sans trop de problèmes (logement, mobilier, etc.) il est juste de dire que tous s'intégrèrent à la communauté gibervillaise d'une façon exemplaire et plus encore, l'imprègnèrent.

Par exemple, on peut citer les nombreuses associations religieuses, folkloriques, artistiques, les sportifs de renom que les anciens ont connu tant Polonais, Russes, Espagnols ou

Italiens, ceux aussi qui participèrent aux combats contre le nazisme et le fascisme.

La plupart ont fait souche. Les mariages ont été (et sont encore) particulièrement nombreux entre ressortissants de nationalités différentes.

Combien de nos concitoyens sont un peu Russe, un peu Polonais, un peu Italien, un peu Espagnol, un peu... « et tout ça comme le dit la chanson » fait de bons et d'excellents Gibervillais.

Plus encore, d'autres nationalités, au fil des années sont venues participer au développement de notre cité après la guerre 39-45 et ce, en accompagnant les mouvements de l'histoire :

Reconstruction, redémarrage de la S.M.N., décolonisation.

C'est ainsi que GIBERVILLE a accueilli des familles algériennes, tunisiennes, marocaines, africaines. Tous y furent acceptés, personne ne fut méprisé, ennuyé ou insulté. « la paix civile », ainsi appelée par certains, n'a jamais été troublée, même pas « égratignée ».

A GIBERVILLE : racisme connaît pas. Il est, lui, le RACISME, étranger dans notre cité.

Pour quiconque veut connaître et comprendre GIBERVILLE et le Gibervillais, ces quelques éléments rappelant son évolution sont indispensables.

En résumant, on peut dire que dans ce lieu d'origine rurale, habitués donc à une forme de vie communautaire, des gens d'origines les plus modestes, ayant souffert à divers titres, sont venus travailler durement. Ayant un EMPLOI, ils ont trouvé raison de vivre et d'espérer, et cela dans le meilleur esprit et en bonne harmonie. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque le chômage devient une situation courante, admise « légalisée » il porte en lui la tension raciale.

Le courage, la volonté, la solidarité, la foi pour les uns, l'idéal pour les autres, cimentèrent leur communauté tout en facilitant par la même leur intégration en y apportant leur générosité et leur dynamisme.

Nous aurons l'occasion dans de prochains numéros de retrouver, vérifier et illustrer la réalité de ces observations.

Pour terminer voici chronologiquement l'évolution de la population de GIBERVILLE que traduit notre exposé :



1829	309 habitants
1911	207 habitants
1912	Début de la construction de la S.M.N.
1921	452 habitants
les années 20	Arrivée de familles polonaise, russes...
1926	484 habitants
les années 30	Arrivée de familles italiennes, espagnoles et autres, certaines fuyant le fascisme et le nazisme.
1931	1744 habitants
1936	1772 habitants
1940	1140 habitants
1944	Le 18 JUILLET, Libération de GIBERVILLE écrasée sous les bombardements. La population est dispersée.
1946	418 habitants
Les années 1950	Reconstruction et mise en route de la S.M.N.
1954	2454 habitants
1960	2733 habitants
1962	2788 habitants
1966	3303 habitants
1968	3469 habitants
1975	3560 habitants
1982	4381 habitants
en 1990	Plus de 5000 habitants ?

MEDECINS DE GARDE 1990 SECTEUR DE TROARN

DOCTEURS :

AMIOT	31.23.32.33 TROARN	GENARD	31.82.38.11 HEROUVILLE
ARDAENS	31.78.83.83 BAVENT	GIMIE	31.72.39.26 GIBERVILLE
BAILLEUL	31.72.27.00 GIBERVILLE	LOUVET	31.23.35.19 SANNERVILLE
BEAU	31.23.32.33 TROARN	MALTRET	31.78.78.06 RANVILLE
BEUZELIN	31.72.25.34 CUVERVILLE	MANSON	31.72.40.06 COLOMBELLES
BIDAUD	31.72.04.85 DEMOUVILLE	MAYAUD	31.96.09.76 TROARN
COLIN	31.72.39.26 BIBERVILLE	RASSANT	31.72.40.06 COLOMBELLES
DANIEL	31.72.50.46 COLOMBELLES	SAUVAJON	31.72.04.85 DEMOUVILLE
DESPLANCHES	31.72.40.06 COLOMBELLES	VAUX	31.78.78.06 RANVILLE
FRANGER RITEAU	31.78.87.39 BAVENT	ZENOU	31.72.37.59 GIBERVILLE

DIMANCHES ET FETES

1 ^{er} JANVIER JOUR DE L'AN	Docteur ZENOU	13 MAI 20 MAI	Docteur SAUVAJON Docteur VAUX	2 SEPTEMBRE 9 SEPTEMBRE	Docteur GIMIE Docteur GIMIE
7 JANVIER	Docteur AMIOT	24 MAI	Docteur MANSON	16 SEPTEMBRE	Docteur MALTRET
14 JANVIER	Docteur ARDAENS	ASCENSION		23 SEPTEMBRE	Docteur MANSON
21 JANVIER	Docteur BAILLEUL	27 MAI	Docteur ZENOU	30 SEPTEMBRE	Docteur MAYAUD
28 JANVIER	Docteur BEUZELIN				
4 FEVRIER	Docteur BEAU	3 et 4 JUIN PENTECOTE	Docteur LOUVET	7 OCTOBRE	Docteur RASSANT
11 FEVRIER	Docteur BEAU	10 JUIN	Docteur AMIOT	14 OCTOBRE	Docteur SAUVAJON
18 FEVRIER	Docteur BIDAUD	17 JUIN	Docteur ARDAENS	21 OCTOBRE	Docteur VAUX
25 FEVRIERE	Docteur COLIN	24 JUIN	Docteur BAILLEUL	28 OCTOBRE	Docteur ZENOU
25 FEVRIER	Docteur DANIEL				
4 MARS	Docteur DESPLANCHES	1 ^{er} JUILLET	Docteur BEUZELIN	1 ^{er} NOVEMBRE TOUSSAINT	Docteur COLIN
11 MARS	Docteur FRANGER RITEAU	8 JUILLET	Docteur BEAU	4 NOVEMBRE	Docteur AMIOT
18 MARS	Docteur GENARD	14 et 15 JUILLET	Docteur MALTRET	11 NOVEMBRE	Docteur FRANGER RITEAU
25 MARS	Docteur GIMIE	FETE NATIONALE		ARMISTICE 18	
		22 JUILLET	Docteur BIDAUD	18 NOVEMBRE	Docteur ARDAENS
		29 JUILLET	Docteur COLIN	25 NOVEMBRE	Docteur BAILLEUL
1 ^{er} AVRIL	Docteur LOUVET				
8 AVRIL	Docteur MALTRET	5 AOUT	Docteur DANIEL	2 DECEMBRE	Docteur BIDAUD
15 et 16 AVRIL	Docteur BAILLEUL	12 AOUT	Docteur DESPLANCHES	9 DECEMBRE	Docteur BEUZELIN
PAQUES		15 AOUT	Docteur MAYAUD	16 DECEMBRE	Docteur BEAU
22 AVRIL	Docteur MANSON	ASSOMPTION		23 DECEMBRE	Docteur COLIN
29 AVRIL	Docteur MAYAUD	19 AOUT	Docteur FRANGER RITEAU	25 DECEMBRE	Docteur GENARD
		26 AOUT	Docteur GENARD	NOEL	
1 ^{er} MAI	Docteur BEUZELIN			30 DECEMBRE	Docteur DANIEL
FETE DU TRAVAIL					
6 MAI	Docteur RASSANT			1 ^{er} JANVIER	Docteur BIDAUD
8 MAI	Docteur DANIEL			JOUR DE L'AN	
VICTOIRE 45					

A VOTRE SERVICE

(A CONSERVER, ne paraîtra qu'une fois par an)

MAIRIE	31.72.36.61
(ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, permanence le samedi matin de 9 h à 12 h)	
MAIRIE ANNEXE PLATEAU.....	31.84.21.16
(ouverte le lundi matin de 8 h 30 à 12 h)	
CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)	31.72.07.93
(ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 au Centre Médico-social)	
RESIDENCE PERSONNES AGEES « GUY TRAVERT »	31.72.32.03
POLICE SECOURS.....	17
COMMISSARIAT DE CAEN.....	31.86.08.34
BUREAU DE POLICE DE MONDEVILLE.....	31.82.50.15
POMPIERS DE CAEN	Le 18 ou 31.85.42.03
CENTRE ANTI POISON.....	35.88.44.00
AMBULANCES VIEL.....	31.52.14.93
MEDECINS	
Docteur ZENOU - 5, rue de la Liberté.....	31.72.37.59
Docteur COLLIN et COLLIN/GIMIE - 8, rue du Centre.....	31.72.39.26
Docteur BAILLEUL - 12, rue de la Fraternité.....	31.72.27.00
CHIRURGIEN-DENTISTE	
Docteur TOUSTOU/GIMIE - rue de la Liberté	31.72.22.34
PHARMACIENS	
Mme RULLIER - 34, rue de la Liberté.....	31.72.37.39
M. WAGNER - 25, rue Pasteur.....	31.72.00.79
INFIRMIERES	
Mmes POULINGUE/COLLET et BRUNET - 1, rue André Gide	31.72.37.83
PEDICURE - PODOLOGUE	
M. HUBARD (sur rendez-vous).....	31.23.96.10
(permanence chez Mme POULINGUE, infirmière)	
KINESITHERAPEUTES	
M. LAMOUREUX/Mme DUFOUR - Rue de la Liberté	31.72.66.74
AIDE AUX MERES (association de l'aide familiale populaire	
126, rue Caponière - CAEN.....	31.76.06.71
Association pour l'aide aux mères de famille	
25, rue de l'Oratoire à CAEN.....	31.76.29.27
SECURITE SOCIALE	31.72.36.61
(Permanence au sous-sol de la mairie le vendredi de 10 h à 11 h)	
CAF (Permanence en mairie le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30) ..	31.72.36.61
SALLE DES FETES ET SOUS-SOL CENTRE MEDICO-SOCIAL pour renseignements et location,	
s'adresser à la mairie.	
MARCHE : Le mercredi de 9 h à 12 h 30	
AUTO-ECOLE	
M. VANACKERE - 4, rue de la Liberté	31.72.49.02
M. TOUSTOU - 15, rue de la Liberté	31.72.34.11